**PROJET D’ACCUEIL**



Table des matiéres

[1 Informations générales 4](#_Toc4145343)

[2 Baby and the city et l’O.N.E. 5](#_Toc4145344)

[2.1 baby and the city et le Code de qualité de l’O.N.E. 5](#_Toc4145345)

[2.2 Baby and the city et decret infrastructure de l’O.N.E. 7](#_Toc4145346)

[3 Aménagement du milieu d’accueil 8](#_Toc4145347)

[4 Journée type 10](#_Toc4145348)

[5 Méthdologie et organisation 12](#_Toc4145349)

[5.1 Organisation des sections 12](#_Toc4145350)

[5.2 L’espace et moment d’accueil 13](#_Toc4145351)

[5.2.1 La période de familiarisation 13](#_Toc4145352)

[5.2.2 L’accueil au quotidien 16](#_Toc4145353)

[5.3 L’espace et le moment repas 19](#_Toc4145354)

[5.3.1 L’allaitement maternel 19](#_Toc4145355)

[5.3.2 Les biberons. 19](#_Toc4145356)

[5.3.3 la diversification alimentaire 20](#_Toc4145357)

[5.3.4 Aspects psychopédagogique 21](#_Toc4145358)

[5.3.5 Repas et habitudes alimentaires 21](#_Toc4145359)

[5.4 L’espace et le moment du repos 22](#_Toc4145360)

[5.4.1 Pour la section des petits 22](#_Toc4145361)

[5.4.2 Pour la section des moyens-grands 22](#_Toc4145362)

[5.5 L’espace et le moment soins et sanitaires 23](#_Toc4145363)

[5.5.1 Séances médicales préventives **Erreur ! Signet non défini.**](#_Toc4145364)

[5.6 L’espace et le moment d’activité intérieur 23](#_Toc4145365)

[5.6.1 Pour la section des bébés 23](#_Toc4145366)

[5.6.2 Pour la section des moyen et des grands 24](#_Toc4145367)

[5.7 L’espace et le moment d’activité extérieur 26](#_Toc4145368)

[6 L’équipe de professionnel chez baby and te city 27](#_Toc4145369)

[8 Conclusion 28](#_Toc4145370)

[9 Bibliographie 29](#_Toc4145371)

# Informations générales

* **Nom**: Baby and the city
* **Type d’accueil** : Maison d’enfants
* **Adresse** : Grande rue au bois 180, 1030 Schaerbeek
* **Numéro de téléphone** : 0477 /28 94 93
* **Adresse mail**: babyandthecity@hotmail.com
* **Nombre de place d’accueil**: 24 places
* **Agrément**: Autorisation d’Office de la naissance et de l’enfance (O.N.E.)
* **Nom de la directrice :** Madame ALTINKAYA
* **Noms des Professionnels :** Tous les professionnels sont diplômés soit en puériculture soit en tant qu’auxiliaire de l’enfance.

# Baby and the city et l’O.N.E.

## baby and the city et le Code de qualité de l’O.N.E.

**Accueillir des enfants de 0 à 3 ans de manière régulière et professionnelle ne s’improvise pas. Cela demande un encadrement de qualité et des conditions d’accueil qui répondent aux attentes des professionnels et des usagers, ainsi qu’une règlementation bien spécifique qui assure le bon fonctionnement de toutes les structures d’accueil.**

Cette règlementation s’applique en cohérence avec le Code de qualité et les principes psychopédagogiques qui y sont développés.

Quelles sont les missions propres à tous les milieux d’accueil ?

* Organiser l’accueil de l’enfant dans un esprit de tolérance et d’ouverture, tout en évitant les actes discriminatoires.
* Permettre à l’enfant de s’épanouir sur le plan physique, psychologique et social, selon un projet pédagogique approprié à son âge.
* Ils jouent un rôle de prévention sociale, en permettant aux parents une meilleure conciliation de leur vie privée et professionnelle
* Restent attentifs aux besoins spécifiques des enfants (enfants porteurs de handicap, spécificités culturelles...). [[1]](#footnote-2)

**« *L’article.6§1,al.1 du décrets du 17 juillet 2002 modifiant de l’O.N.E.[[2]](#footnote-3) prévoit que nul étranger au milieu familial de l'enfant ne peut organiser l'accueil des enfants de moins de 12 ans , de manière régulière, sans le déclarer au préalable a l’office et sans se conformer au Code de qualité*.»[[3]](#footnote-4)**

Prendre soin d’un enfant en tant que professionnel demande de réfléchir mais aussi d’être conscient de ce que nous faisons et pourquoi nous le faisons, tout en s’appuyant à la fois sur des connaissances scientifiquement fondées concernant le développement des enfants et des observations minutieuses réalisées quotidiennement en situation.

Le projet d’accueil est imaginé, discuté, débattu et écrit par les professionnels qui accueillent, consultent et côtoient les enfants de l’établissement au quotidien. L’avis des parents est également pris en compte durant l’élaboration du projet. Cette démarche incite donc le travail en équipe. Cela permet d’avoir une approche précise, professionnelle et de qualité.

Dans notre projet d’accueil nous aborderons :

* **Les choix méthodologiques** du milieu d’accueil en nous référant aux connaissances en matière de développement de l’enfant.
* **L'organisation** mise en place dans le milieu d’accueil.
* **Les valeurs, choix philosophiques et pédagogiques**.
* **Les pratiques éducatives** (attitudes et comportements) qui seront mises en œuvre par les professionnels.
* **La communication** (entre enfants, entre parents et enfants, entre enfants et professionnels et entre parents et professionnels).

Afin de garantir une cohérence, synonyme de qualité dans notre milieu d’accueil nous nous efforçons de toujours revenir à nos trois leitmotivs : BIEN-ÊTRE, SÉCURITÉ ET HYGIÈNE

## Baby and the city et decret infrastructure de l’O.N.E.

L’article 18 du code qualité stipule que les milieux d’accueil doivent par l’intermédiaire de leur infrastructure apporter aux enfants sécurité, salubrité, hygiène et espace. Ils doivent également susciter l’épanouissement et le bien-être des occupants (enfants, familles et professionnels)[[4]](#footnote-5).

***«Le but de cet arrêté est donc de proposer un environnement sain et sécurisant pour les enfants accueillis.’ Il doit guider les professionnels dans l’aménagement d’un espace favorisant le développement et l’épanouissement des enfants.*»**

Arrêté infrastructure ONE

C’est dans ce souci de qualité que nous avons créé, imaginé un nouveau milieu d’accueil qui permettra à notre structure de rencontrer tous les objectifs du code de qualité de l’O.N.E. ainsi que les objectifs mis en avant dans le décret infrastructure.

# Aménagement du milieu d’accueil

**Art. 2.** Afin de réunir pour chaque enfant les conditions d'accueil les plus propices à son développement intègré sur les plans physique, psychologique, cognitif, affectif et social, le milieu d'accueil préserve et encourage le désir de découvrir de l'enfant en organisant des espaces de vie adaptées à ses besoins, en mettant à sa disposition du matériel et lui donnant accès à des activités, le cas échéant, diversifiées.

Code de qualité de l’O.N.E .

« *L’aménagement de l’espace permettra au projet d’accueil de prendre vie* »[[5]](#footnote-6). Cette démarche aura un impact direct sur la vie quotidienne. C’est l’aménagement du lieu d’accueil qui va induire l’action et l’interaction des enfants entre eux, des enfants avec les professionnels, des professionnels entre eux, des parents avec les enfants et des parents avec les professionnels.

**«***L’espace n’est plus créé pour les seuls besoins de l’enfant (lieu de jeu et d’évolution), il n’est plus créé pour les seuls besoins de l’adultes (lieu de travail et de garde) mais il e autant pour l’adulte que pour l’enfant.*»[[6]](#footnote-7)

**Art 4 :** «*Le milieu d’accueil est construit ou aménagé pour former un ensemble fonctionnel composé de divers espaces permettant de répondre aux besoins des enfants, des parents et des professionnels dans le cadre de la mise en œuvre de projet d’accueil prescrit par le code qualité*»

«*Le milieu d’accueil dispose des espaces suivant: l’espace accueil, l’espace soins et sanitaires, l’espace sommeil-repos, l’espace repas et l’espace des activités intérieures complété, sauf par dérogation octroyé par l’O.N.E. par un espace extérieur.*»

**Art 40**: *«Il est recommandé que l’espace activités intérieures soit aménagée de façon à permettre le déroulement simultané de plusieurs activités ludiques, individuelles et collectives. L’espace peut être modulé en fonction de l’Age et des activités des enfants sans que cette modularité ne mette en danger la sécurité des enfants.*» Arrêté infrastructure de l’ONE.

« *Projet d’espace et projet de vie doivent correspondre. Pour cela, l’architecture, l’espace et l’aménagement de ces lieux devra être conçu de l’intérieur avec et par le personnel (…), permettant ainsi à chaque lieu d’être unique. Projet pédagogique et projet d’espace étant ainsi conçus et réalisés ensemble au cas par cas*.»[[7]](#footnote-8)

« *L’aménagement de l’environnement (…) est conçu pour contribuer à la qualité du lien avec l’enfant et permettre à celui-ci de développer son activité. L’aménagement doit permettre de:*

* *garantir un contact visuel entre enfant et adulte;*
* *avoir des moments privilégiés entre adulte et enfant;*
* *offrir à chaque enfant des conditions suffisamment paisibles d’activité;*
* *offrir une richesse et une variété d’expérimentations;*

*Favoriser les interactions entre les enfants tout en limitant le nombre de conflits*»[[8]](#footnote-9)

***Art 1 Dispositions générales.***

*«(…)* ***Espace d’accueil****: espace, séparé ou non, permettant d’une part à faciliter la transition entre l’environnement familial de l’enfant et celui du milieu d’accueil et d’autre part de recevoir les familles;*

***Espace activités intérieures****: espace intérieur destiné à satisfaire les besoins d’exploration, de socialisation et d’intimité de l’enfant;*

***Espace activités extérieures****: espace extérieur complémentaire à l’espace intérieur;*

***Espace soins et sanitaires****: espace destiné à assurer les soins corporels et le change de l’enfant;*

***Espace sommeil-repos****: espace destiné à satisfaire les besoins de sommeil et de repos de l’enfant;*

***Espace repas****: espace destiné à satisfaire les besoins alimentaires et nutritionnels des enfants accueillis; (…)»*

*Décret infrastructure de l’O.N.E.*

# Journée type

Le rythme des enfants doit être très répétitif. C’est-à-dire que tous les jours, on doit proposer les mêmes choses aux enfants, suivant les mêmes horaires et les mêmes rythmes parce qu’un enfant n’a pas de repère et c’est important pour lui que les journées soient ponctuées et régulières. Néanmoins nous respectons le rythme de chacun en fonction de ses besoins propres.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Heure** | **Moment de la journée** | **Déroulement de chaque activité** |
| 7h30 | **Accueil** | Les enfants jouent librement dans l’espace d’activités intérieures |
| 9h00 | **Collation** | Les enfants arrivés tôt le matin prennent une petite collation |
| 9h45 | **Activité** | Activité d’éveil, créations artistiques, activités musicales, danse, psychomotricité, etc. |
| 10h30 | **Change** | Les enfants sont changés à chaque selle. Vers 10h30, tous les enfants sont changés. Nous veillerons à mettre sur le pot ou sur la toilette, les enfants qui ont commencé l’apprentissage avec leurs parents à la maison. |
| 10h45 | **Activité** | Jeux libres à l’intérieur ou à l’extérieur (exercices, symboliques, assemblages, etc.) |
| 11h15 | **Repas** | Le menu est varié et change chaque semaine. Il sera affiché chaque jour dans le hall d’entrée. Le dîner est servi pour les enfants de moins de 12 mois en fonction de leur dernier repas. Les enfants mangent à leur faim, si un enfant n’a pas d’appétit, on ne le force pas. Il mangera ce qu’il peut manger. |
| 12h00 | **Lectures / relaxation** | Nous lisons un livre ou nous organisons des moments de relaxation afin de détendre chaque enfant. Ce moment permet une transition en douceur pour la sieste. |
| 12h15 | **Change** | Les enfants sont changés et habillés pour le moment de sieste. |
| 14h30 | **Lever et change** | Tous les enfants se réveillent à leur rythme et sont changés dès leur réveil. |
| 15h00 | **Gouter** | Collation saine et équilibre en accord avec les besoins nutritionnels de chaque enfant. |
| 15H45 | **Jeux libres** | Jeux libres à l’intérieur ou à l’extérieur (exercices, symboliques, assemblages, etc.) |
| 17h00 | **Change** |  |
| 18h00 | **Retour des parents** | La maison d’enfants ferme ces portes. |

# Méthdologie et organisation

## Organisation des sections

**Art. 6**. Le milieu d'accueil organise les groupes d'enfants de manière à offrir des conditions propices tant au bon déroulement des activités qu'à l'établissement d'une relation de qualité́ avec l'accueillant(e) et à la prise en compte des besoins et attentes des enfants.

**Art. 12**. Le milieu d'accueil veille à l'égalité́ des chances pour tous les enfants dans la gestion des activités et/ou de la vie quotidienne

Code de qualité de l’O.N.E.

Baby and the city fonctionne de manière assez spécifique. Il y a deux sections dans le milieu d’accueil. Les bébés de 0 à 12 mois se trouvent dans les pièces situées à l’avant du milieu d’accueil. Nous retrouvons dans ces pièces les différents espaces indispensables pour le bien-être, la sécurité et l’hygiène des enfants accueillis.

Les bébés sont donc dans un espace modulé et adapté à leurs potentialités. Ce qui leur permet de découvrir ce nouvel environnement en toute confiance.

**Art. 4**. Le milieu d'accueil permet à l'enfant de s'exprimer personnellement et spontanément et favorise le développement de la confiance en soi et de l'autonomie.

**Art. 5**. Le milieu d'accueil contribue au développement de la socialisation de l'enfant. Tenant compte de son âge, il favorise le développement de la vie en groupe dans une perspective de solidarité́ et de coopération.

Code de qualité de l’O.N.E.

Le milieu d’accueil dispose également d’un grand espace de 100m2 qui accueille les enfants de 12 mois à 3 ans. Cette organisation de type verticale regroupe des enfants d’âges divers. Ceci permet aux enfants, par imitation, de diversifier les apprentissages et de booster leur autonomie. Les plus petits au contact des plus grand, dans un souci de socialisation, apprennent plus vite et différemment. Les plus grand expliquent, montrent et verbalisent. Les plus grands sont valorisés, ce qui entraine un sentiment de fierté.

La notion d’aide et d’entraide y est plus forte. Les enfants coopèrent entre eux et ont moins tendance à se comparer les uns aux autres.

## L’espace et moment d’accueil

### La période de familiarisation

Cette période est une rencontre avec un milieu inconnu pour l’enfant. L’enfant va s’appuyer sur la sécurité apportée par ses parents pour partir à la rencontre de son nouvel environnement. Cette période consiste donc à rendre familier, donc sécurisant, ce qui est inconnu et pourrait faire peur. C’est un processus volontaire et progressif dont les objectifs sont de permettre à l’enfant de se familiariser avec son nouveau milieu de vie et les personnes garantes de ses besoins. La familiarisation est un processus individualisé.

#### Triangle de qualité

L’accueil d’un enfant demande une coopération des différents intervenants (enfants, parents et professionnels). Chacun a un rôle précis à tenir, qui est différent en fonction des autres membres de ce triangle.

#### L’importance de la familiarisation

* **Pour le bébé** :
* Se familiariser avec notre milieu d’accueil
* Créer des liens avec nos professionnels
* Être présenté au groupe d’enfants et lui présenter les autres enfants
* **Pour les parents** :
* Essayer d’apaiser les craintes inhérentes au fait de confier son enfant à d’autres personnes
* Se faire une idée de la vie en collectivité dans notre milieu d’accueil
* Crée un lien de confiance avec les professionnels
* Connaitre l’équipe de professionnels qui vont s’occuper de son enfant
* Transmettre les informations pertinentes concernant son enfant
* Laisser une place symbolique de sa présence dans le milieu d’accueil
* Se projeter émotionnellement dans la séparation
* **Pour les professionnels** :
* Faire connaissance avec les parents
* Faire connaissance avec le bébé
* Créer un lien avec l’enfant en présence des parents
* Rassurer les parents sur leur place de parent

#### Déroulement de la familiarisation

* **Le premier jour,** nous vous accueillerons vous et votre enfant durant un moment. Nous lui présenterons ses camarades et vous pourrez observer le fonctionnement de la maison d’enfant.
* **Le deuxième jour**, nous vous inviterons à rester un moment en compagnie du professionnel et de votre enfant.
* **Le troisième jour**, vous pourrez partager un petit moment avec votre enfant avant de le laisser environ un moment seul en compagnie d’une puéricultrice référente. Nous insistons sur le fait qu’il faut bien expliquer à votre enfant que vous partez, mais que dans peu de temps vous allez revenir.
* **Le quatrième jour**, vous laisserez votre enfant aux soins des puéricultrices durant un petit moment
* **Le cinquième jour,** l’enfant restera un plus long moment seul et prendra un repas avec le reste des enfants.

La familiarisation prévue est d’une semaine. Cette semaine ne fait pas partie du contrat. On poursuit la familiarisation durant deux semaine, le contrat prendra effet la deuxième semaine de la familiarisation.

### L’accueil au quotidien

**Art 8**: «*Le milieu d’accueil est aménagé de manière à permettre le contrôle de l’accès des personnes extérieures*.»

Arrêté infrastructure de l’O.N.E.

Afin de garantir la sécurité des enfants le milieu d’accueil est muni d’une caméra à l’entrée. Toute personne voulant rentrer doit sonner et s’identifier. Seules les personnes connues se verront ouvrir la porte.

* **Le hall a poussette**

Le hall commun est une pièce où les parents peuvent déposer les poussettes avant d’entrer à proprement dit dans la maison d’enfants.

* **Le hall d’accueil**

Devant chaque section se trouve des porte-manteaux et des bancs pour aider les parents à préparer les enfants. Le menu des enfants ainsi que les remarques importantes (congés, événements, etc.) sont affichés au mur.

L’espace d’accueil se doit d’être chaleureux et confortable pour permettre à chacun de vivre au mieux ce moment de transition. L’espace d’accueil marque la séparation entre enfants et parents mais aussi les retrouvailles et le départ vers la maison. Les professionnels, dans le but de rendre ce moment harmonieux, veilleront particulièrement à répondre à la sécurité psychoaffective en mettant en place des routines et rituels.

**Art 39**: «*Il est recommandé que l’espace d’accueil soit aménagé de façon à accueillir adéquatement et en toute sécurité le public fréquentant le milieu*.»

Arrêté infrastructure de l’O.N.E.

#### Communication avec les parents

Art. 17. Le milieu d'accueil établit avec les personnes qui confient l'enfant une relation qui développe et encourage la complémentarité́ entre les différents lieux de vie de l'enfant

Code de qualité de l’O.N.E.

Afin de répondre au bien-être, à la sécurité et à l’hygiène des enfants, nous avons mis en place plusieurs moyens de communication pour la transmission d’informations.

* **Cahier de communication collectif**

Le matin les professionnels, avec les parents échangerons les différentes informations sur l’enfant sur un support écrit. Toujours dans le but d’assurer une transition sécurisé et sécurisante. Ces informations seront retranscrite dans un carnet collectif dédié aux professionnels.

* **Temps d’échange**

Chaque matin le professionnel et le(s) parents prenne(nt) de temps d’échanger les informations utiles en vue de faciliter la transition de l’enfant du milieu familial vers le milieu collectif (le matin) et inversement (le soir).

Nous demandons aux parents de prévenir en cas de retard ou d’imprévus. Nous demandons également aux parents de venir au minimum 15 minutes avant la fermeture pour s’assurer que le moment de transition soit un moment de qualité.

* **WhatsApp**

Un groupe fermé WhatsApp a été créé **uniquement** pour partage des moments clés de la journée, des moments de joies et de partage. Ce groupe est un moyen de communication et non de réconfort. Les professionnels sont là pour répondre aux besoins (bien-être, sécurité et hygiène) de vos enfants durant la journée. Il est donc demandé aux parents de résister à l’idée d’envoyer un message pour prendre des nouvelles des enfants.

Bien entendu le milieu d’accueil s’engage à respecter les mentions notées dans le Règlement d’ordre intérieur. Les photos seront prises et partagés uniquement en cas d’accord de la part des parents.

Nous attirons l’attention des parents sur le fait qu’il est interdit d’utiliser et de diffuser les photos du groupe WhatsApp.

* **Réunions**

Des Réunion collectives sont prévues et organisées. La communication est la base d’une bonne relation. C’est pour cela que nous proposons deux réunions collectives par an. Les parents connaissent mieux que quiconque leur enfant. Baby and the city met un point d’honneur à inclure les parents de la processus d’accueil.

* **Rendez-vous**

A cas de besoins spécifiques, demandes ou autre, vous êtes toujours les bienvenus pour en discuter avec la direction.

**Chaque enfant est différent. Chaque détail est important. Les enfants grandissent, il convient d’organiser des rencontres annuellement.**

## L’espace et le moment repas

Art. 8. Le milieu d'accueil, dans une optique de promotion de la santé et de santé communautaire, veille à assuré une vie saine aux enfants.

Code de qualité de l’O.N.E.

La qualité de l’alimentation au sein de notre milieu d’accueil est un élément important qui vise à apporter une vie saine aux enfants, comme le prévoit le code qualité.[[9]](#footnote-10) En effet, dès son plus jeune âge l’enfant a besoin d’une alimentation équilibrée et saine pour se développer.

**La promotion d’une bonne alimentation doit être envisagée dans sa globalité, c’est-à-dire tant sur les plans de la nutrition, de la relation, de la communication, avec un but principal : concilier plaisir et santé**

### L’allaitement maternel

Si vous allaitez votre bébé, nous serons heureux de poursuivre l’aventure avec vous. Nous vous encourageons à tirer votre lait chez vous et à nous l’apporter. Nous avons la possibilité de stocker le lait maternel dans le frigo. Les professionnels restent à votre disposition pour toute question éventuelle concernant l’allaitement maternel.

### Les biberons.

L’alimentation « à la demande » pour les premières semaines répond parfaitement aux besoins réels de l’enfant. Ce dernier a un comportement inné qui le poussera à demander à manger s’il a faim. Cette prise d’alimentation irrégulière convient parfaitement au nouveau-né.

Nous demandons aux parents d’apporter eux même leur boite de lait **fermée**.

### la diversification alimentaire

Vers 4 à 6 mois (sauf cas spécifique, allergies ou autres) la diversification alimentaire prend place dans l’élaboration des temps de table. Le but de la diversification alimentaire est d’apporter progressivement à l’enfant des cuillères composées d’autres aliments que le lait.

La diversification est donc un moment important pour l’enfant. C’est également un moment important pour les parents qui aiment partager, échanger et participer aux découvertes gustatives de leur enfant en famille. C’est pour cette raison que le milieu d’accueil vous accompagnera dans cette démarche et vous laissera toujours le plaisir des « premières ».

La diversification se fera en 4 phases :

* **Découverte et initiation** (4-6 mois): les nouveaux éléments nutritionnels (fruits/légumes) vont permettre à l’enfant de découvrir de nouvelles textures, odeurs et saveurs. L’ajout de la cuillère va amener l’enfant à manger différemment.
* **Familiarisation aux aliments** (6-7 mois) : cette phase commence lorsque l’enfant a consommé un repas entier à l’aide de la petite cuillère (fruits/légumes) complété ou non par l’apport d’une petite quantité de lait. Passage au "lait de suite" pour l’enfant.
* **Variété des aliments** (7-12 mois) : cette phase consiste à diversifier au maximum les aliments au sein d’une même famille. Ce qui amène l’enfant à découvrir encore plus d’aliments, encore plus de saveurs, d’odeurs et de textures. C’est donc semaine après semaine que seront introduits les produits tels que la viande ou les œufs. Les aliments seront petit à petit séparés dans l’assiette pour permettre à l’enfant de mieux découvrir les aliments.
* **Comme un grand** (12-18 mois): l’importance des différents aliments se modifie : les féculent augmentent en quantité et deviennent la base du repas. L’enfant peut maintenant manger des aliments écrasés et en petit morceaux.
* **Après 18 mois** : le lait cède sa place à beaucoup d’autres aliments. L’alimentation de l’enfant ressemble de plus en plus aux recommandations s’appliquant aux plus grands. Tout en restant spécifique.

La diversification alimentaire est un processus individuel, nous tenons compte de l’unicité de chaque enfant et des volontés des familles.

### Aspects psychopédagogique

 Une ambiance agréable au moment du repas est essentielle pour le développement affectif et social du jeune enfant, mais également pour l’apprentissage de comportements alimentaires sains et liés aux besoins, ainsi que pour le développement du gout [[10]](#footnote-11)

Pour rendre les repas agréables, voici ce que nous faisons dans notre milieu d’accueil :

* Nous privilégions les petits groupes d’enfants.
* Nous assurons une présence attentive auprès de chaque groupe.
* Nous parlons de choses agréables avec les enfants.

### Repas et habitudes alimentaires

Pour toutes contre-indications alimentaires, nous vous demanderons d’apporter une preuve écrite motivée et signée par votre médecin de famille, médecin traitant ou pédiatre de l’enfant.

## L’espace et le moment du repos

Nous tenons particulièrement à respecter le rythme des enfants qui viennent dans notre milieu d’accueil. Les professionnels sont attentifs au moindre signe de sommeil de la part des enfants. Il en va du bien-être de celui-ci, de sa sécurité affective et même physique.

Nous prenons le temps de préparer le sommeil à travers des rituels bien instaurés (lecture, musique douce, relaxation, etc.). En effet, le sommeil est un plaisir qui se prépare et qui s’apprend. Apres la sieste, le doudou de l’enfant reste a disposition de celui-ci dans son casier.

### Pour la section des petits

Les bébés possèdent chacun un lit à barreaux, une gigoteuse, un doudou et une tétine s’il en possède. Un système baby phone permet une surveillance auditive. Celle-ci est complétée par une surveillance visuelle des puéricultrices.

### Pour la section des moyens-grands

Pour les plus grands une sieste collective est organisée après le repas de midi. Les enfants dorment dans des lits à barreaux. Nous accordons une grande importance à toujours donner le même lit à chaque enfant. Ceci leur permet d’avoir des points de repère qui faciliteront le moment de sommeil. Nous retrouverons dans leur lit leur objet transitionnel (doudou, tutute,-t-shirt porté par les parents...)

## L’espace et le moment soins et sanitaires

Les pratiques de l’hygiène corporelle visent, avant tout, à assurer la propreté de l’enfant. Cependant, l’hygiène doit englober d’autres éléments très importants qui peuvent se résumer en trois mots : l’échange,  le plaisir, la sécurité.

Les espaces de soins sont directement intégrés au lieu de vie des enfants afin que les professionnels puissent garder un contact visuel et auditif rassurant. Chaque enfant possède un casier étiqueté à son nom pour ses effets personnels. Des WC et des éviers sont à la disposition des grands dans leur espace de vie.

A travers les changes et soins, nos professionnels parlent et expliquent en permanence les gestes qu’ils vont faire dans le but d’assurer la sécurité affective de l’enfant changé.

## L’espace et le moment d’activité intérieur

**Art. 7**. Le milieu d'accueil veille, dans l'organisation des activistes, à faire place à̀ l'initiative de chacun des enfants et à préserver la notion de temps libre, particulièrement lorsque la période d'accueil fait suite à̀ des activités pédagogiques.

**Art. 18**. Le milieu d'accueil prend en compte, dans la façon dont l'accueil est organisé́ et dans la conception et la mise en œuvre des activités, les caractéristiques sociales, culturelles, économiques et environnementales du milieu de vie de l'enfant accueilli, en tenant compte des situations particulières.

Code de qualité de l’O.N.E.

### Pour la section des bébés

La section des bébés, peut accueillir enfants simultanément. L’espace d’activité intérieur est l’espace central de la petite section. C’est là que les bébés vont passer la plupart de leur temps.

Dès leur plus jeune âge, c’est en jouant que les tout-petits commencent à faire des apprentissages dans le plaisir. Le jeu va permettre aux enfants de découvrir le monde qui les entoure. Il va surtout, au début, permettre à l’enfant de se développer d’un point de vue sensoriel et moteur.

C’est dans ce but que nous avons mis en place un espace bien distinct dans la section des petits : un espace de jeu.

#### l’espace jeu et MOUVEMENTS :

Nous retrouvons dans l’espace de jeu des tapis d’éveil, des hochets, des instruments de musique, des boîtes à musique, des ballons sensoriels, des cubes sensoriels, etc.

### Pour la section des moyen et des grands

Nous avons décidé d’organiser l’espace de jeu en utilisant la méthode ESAR[[11]](#footnote-12) : E= jeux d’exercices, S= jeux symboliques, A= jeux d’assemblage et R=jeux à règles.

Les 70 m2 seront donc divisés en fonction des 4 thématiques mentionnées ci-dessus.

#### Jeux d’exercices

**Développement sensoriel**

Nous avons organisé un espace a côté de la baie vitrée pour les plus jeunes enfants qui viennent de la section des petits. Dans cette espace nous retrouverons donc des jouet qu’ils connaissent bien pour les avoir côtoyer dans la section des petits (tapis d’éveil, hochets, instruments de musique, boîtes à musique, ballons sensoriels, cubes sensoriels, etc.) Cet espace peut également être un endroit de calme et de repos pour les plus grands. En effet ils y trouveront des livres et des comptines Cet espace se voudra chaleureux, confortable et lumineux.

**Développement moteur**

En dehors de cet espace, nous retrouverons des structures en mousse sécurisées qui permettront aux enfants de se déplacer de façons diverses et variées : grimper, sauter, ramer, marcher à 4 pattes, à reculons, etc.

Nous retrouverons également un bac à bulle permettant aux enfants de vivre encore plus d’expériences diverses et variées.

#### Jeux symboliques

L’espace mis en place permettra aux enfants, à travers des jeux de rôles, des jeux de mise en scène et des jeux de production graphique, de faire-semblant, d’imiter les autres enfants, de jouer des rôles, de créer des scénarios, de représenter la réalité au moyen d’images ou de symboles.

Nous avons dans ce but mis à leur disposition des dinettes, des cuisines, une étale de supermarché et tout une série d’objets (fruits, légumes, ustensiles de cuisine, caisse enregistreuse, livres etc.) leur permettant d’agrémenter et de perfectionner leur scénario.

Accessible à tout moment dans les bacs mis à la hauteur des enfants, ils pourront aller jouer avec des jouets de mise en scène (petites voitures, poupées, figurines, etc.).

Une table est placée au centre de cet espace de jeu. Les enfants peuvent l'inclure dans leurs jeux de rôle ou de faire semblant ou l'utiliser pour dessiner librement.

#### Jeux d’assemblage

Un espace sera dédié aux jeux d’assemblage en tout genre. Nous y retrouverons des cubes en bois, des duplo, des kapla, des brique en mousse, etc.

Nous y retrouvons également des jeux d’encastrement, des jeux à visser, à empiler, des jeux d’enfillage, etc.

Les enfants vont pouvoir, avec leurs constructions, agrémenter leurs jeux de rôles ou de mise en scène. Le jeu d’assemblage en cas de reproduction amène les enfants vers les prémisses des jeux à règles. Cet espace sera donc situé entre les jeux symboliques et l’espace des jeux à règles.

#### Jeux à règles

3 tables adaptées seront disposées pour permettre aux enfants de s’assoir confortablement. Dans cet espace les enfants vont pouvoir découvrir les premiers jeux à règles. Nous y retrouverons des puzzles, des jeux de société type Haba et Djeco adaptés aux âges des enfants.

C’est également dans cet espace que nous organisons les activités créatives.

Le but de nos professionnels est de susciter l’envie de jouer chez l’enfant en organisant l’espace de jeu.

* Il est adapté aux enfants
* Il est sécurisé et sécurisant
* Il donne envie (moteur de l’apprentissage)
* Il est plein de couleurs, de textures et de matière différentes ( développement sensoriel)
* Il favorise le déplacement (développement moteur)
* Il permet d’être libre de ses choix (autonomie)

## L’espace et le moment d’activité extérieur

L’espace d’activés extérieures a été placé au centre du milieu d’accueil de façon à ce que toutes les sections puissent donner sur ce puit de lumière. Cet espace est accessible aux enfants sous surveillance des professionnels.

# L’équipe de professionnel chez baby and te city

L’équipe de baby and the city accueille plusieurs fonctions.

Directrice, puéricultrices, auxiliaires de l’enfance, accueillantes d’enfants et d’une aide logistique.

Les professionnels en relation directe avec vos enfants sont tous diplômés. Au cours de leur formation, ils ont développé toute une série de compétences liées à l’accueil de qualité de vos enfants : psychologie du développement, psychopédagogie, communication, déontologie, pratique d’animation, soins hygiène et santé, nutrition, etc.

Elles sont toutes très compétentes et incarnent bien l’esprit et les valeurs que  baby and the city  veut faire circuler.

Art. 14. Le milieu d'accueil encourage les accueillant(e)s, quelle que soit la qualification de base de ceux(celles)-ci, à suivre une formation continue relative au caractère professionnel de la fonction d'encadrement et aux connaissances en matière de développement de l'enfant

Code de qualité de l’O.NE..

Comme le veut le code de qualité, Les puéricultrices participent annuellement à des formations organisées par l’O.N.E. ou autres, pour renouveler leurs connaissances.

# Conclusion

**Baby and the city est**:

* Un lieu composé de **professionnels de qualité**
* Un lieu de **tolérance**, d’**ouverture** qui évite tout acte discriminatoire.
* Un lieu de **communication**, **d’échange** et de **partage**
* Un lieu qui **respecte le cadre de référence** de chaque famille
* Un lieu qui favorise le **développement global de l’enfant**.
* Un lieu qui permet à l’enfant de s’**épanouir** sur le plan physique, psychologique et social, selon un projet pédagogique approprié à son âge
* Un **bâtiment flambant** **neuf** composé d’**espaces adaptés** aux enfants de 3 mois à 3 ans.
* Un lieu qui reste attentif aux **besoins spécifiques des enfants** (spécificités culturelles, etc.).
* Un lieu de **prévention sociale**, en permettant aux parents une meilleure conciliation de leur vie privée et professionnelle
* Un lieu **d’accompagnement à la parentalité**.
* Un lieu qui stimule l’enfant dans son **autonomie**, son **indépendance** et son **unicité**.
* Un lieu **d'apprentissage de la vie en collectivité**.
* Un lieu de **découverte e**t d’**expérimentation** à travers les différents moments de la journée.
* Un lieu qui accueille les mamans qui souhaitent poursuivre **l’allaitement**

# Bibliographie

**Documents O.N.E.**

* Code de qualité
* Décret infrastructure
* Le référentiel O.N.E. de 0-3 ans ( pour les enfants, pour les familles et pour les professionnels)
* 6 clefs pour ouvrir son milieu d’accueil
* Repères pour des pratiques d’accueil de qualité – brochure « A la rencontre des enfants»
* La familiarisation
* Milieu d’accueil : une infrastructure au service du projet d’accueil
* Chouette, on passe à table
* Fiche O.N.E. Alimentation – référentiel
* Brochure O.N.E. l’allaitement maternel
* Fiche « Je réfléchis l’espace repas »
* Brochure O.N.E. du lange…au petit pot.
* Le sommeil de votre enfant
* Si on jouait ?

**Ouvrages spécialisés**

Deroo A. «  L’accueil de la petite enfance » Chronique sociale, Mars 2017

Epstein J. « Le jeu enjeu » Dunod, 2011.

Gueguen C. « Pour une enfance heureuse » Pocket, 2014..

Heints,D. "Penser l’enfant dans l’espace" - un parcours sur les évolutions concernant l’organisation spatiale des structures petite enfance. Les étapes marquantes in le Furet n°25 avril 1998

Heints,D. "Penser l’enfant dans l’espace" - un parcours sur les évolutions concernant l’organisation spatiale des structures petite enfance. Les étapes marquantes in le Furet n°25 avril 1998

* La période de familiarisation, Publication du FRAJE

Loutre du Pasquier n. 2011 « fonction parentales et fonction d’accueil » in Accueillir le jeune enfant un cadre de référence pour les professionnels, Toulouse, Ed Eres-Coll.Enfance et parentalité.

Pavot-Lemoine,C « des bébés et des créches , comprendre le developpement du tout-petit pour mieuc l’accueillir» Dunod, 2018

Périno,O. « Des espaces pour jouer », Eres. 2006.

Schuhl C. « Vivre en créche, remédier aux douces violances » Chronique sociale, Mars 2017.

1. 6 clefs pour ouvrir son milieu d’accueil, ONE P 20 [↑](#footnote-ref-2)
2. ONE : L’office de la naissance et de l’enfance institué par le décret de la communauté française du 17 juillet 2002 portant sur la réforme de l’office de la naissance et de l’enfance, en abrégé "O.N.E." [↑](#footnote-ref-3)
3. Décret ONE [↑](#footnote-ref-4)
4. Code qualité de l’O.N.E. [↑](#footnote-ref-5)
5. Milieu d’accueil : une infrastructure au service du projet d’accueil.  ONE P 7 [↑](#footnote-ref-6)
6. Heints,D. "Penser l’enfant dans l’espace" - un parcours sur les évolutions concernant l’organisation spatiale des structures petite enfance. Les étapes marquantes in le Furet n°25 avril 1998, pp18-20 [↑](#footnote-ref-7)
7. Heints,D. "Penser l’enfant dans l’espace" - un parcours sur les évolutions concernant l’organisation spatiale des structures petite enfance. Les étapes marquantes in le Furet n°25 avril 1998, pp18-20. [↑](#footnote-ref-8)
8. Repères pour des pratiques d’accueil de qualité – brochure « A la rencontre des enfants» repère 6, ONE,2004. [↑](#footnote-ref-9)
9. Arrêté du Gouvernement de la Communauté française fixant le Code qualité de l’accueil 17/12/2003, article 8. [↑](#footnote-ref-10)
10. Référenciel ONE, Chouette, on passe à table. P 27 [↑](#footnote-ref-11)
11. Des espaces pour jouer de Odile Périno, Eres. 2006. [↑](#footnote-ref-12)